

## COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

5 DECEMBRE 2017

Suite à ses agissements à l'occasion de la participation aux Extreme Sailing Series de Cardiff, une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre de Monsieur Bruno MARAIS.

La Commission Nationale de Discipline réunie le 5 décembre 2017 a décidé :

1°) Monsieur Bruno MARAIS est sanctionné d'un avertissement.